

Écoquartier des Plaines-du-Loup - Lausanne

2015 – en cours

Lausanne (CH/VD)

mandant

Ville de Lausanne, bureau de développement et projet Métamorphose

missions

Approfondir les orientations du Plan directeur localisé (PDL) par une démarche d'ateliers

Établir l'ensemble des Plans partiels d'affectation (PPA) du site des Plaines-du-Loup

Accompagner les PPA par un cahier de prescriptions urbanistiques

budget

490'400 fr. ht (honoraires urbaplan)

pilote

Igor Andersen

L'écoquartier des Plaines du Loup, une des pièces du vaste programme «Métamorphose», est un nouveau quartier visant à accueillir 12'500 habitants et emplois au coeur de l'agglomération Lausanne-Morges. La mission d'urbaplan a été d'accompagner la ville de Lausanne dans les phases pré-opérationnelles et d'affectation (formalisation des PPA) du quartier, suite à la formalisation par la ville d'un plan directeur localisé.

Un quartier qui s'inscrit dans la continuité des réflexions antérieures et dont l'évolution renforce l'ancrage communal

Les projets urbains d'importance s'inscrivent nécessairement dans une dimension temporelle longue. Il est dès lors essentiel d'assurer une continuité de réflexion qui assure la cohérence du projet entre les différentes phases de développement initial (concours d'urbanisme, PDL, PPA...), tout en faisant preuve de suffisamment de discernement pour faire évoluer la vision initiale en fonction des nouvelles réalités. A ce titre, nous avons porté une attention particulière à l'intégration des objectifs préalablement définis, tout en les précisant à travers des tests pré-opérationnels.

Un processus co-construit qui enrichit et précise les orientations majeures de développement dans une perspective pré-opérationnelle

Une série d'ateliers thématiques regroupant experts externes et représentants de l'administration communale ont permis de préciser des éléments essentiels de la composition du quartier. Il s'agissait à la fois d'assurer la robustesse des règles à inscrire dans les plans d'affectation, tout en intégrant le besoin nécessaire de flexibilité à garantir (par l'établissement d'un guide d'aménagement non formellement contraignant).

Des règles urbanistiques hiérarchisées basées sur des tests typomorphologiques rigoureux

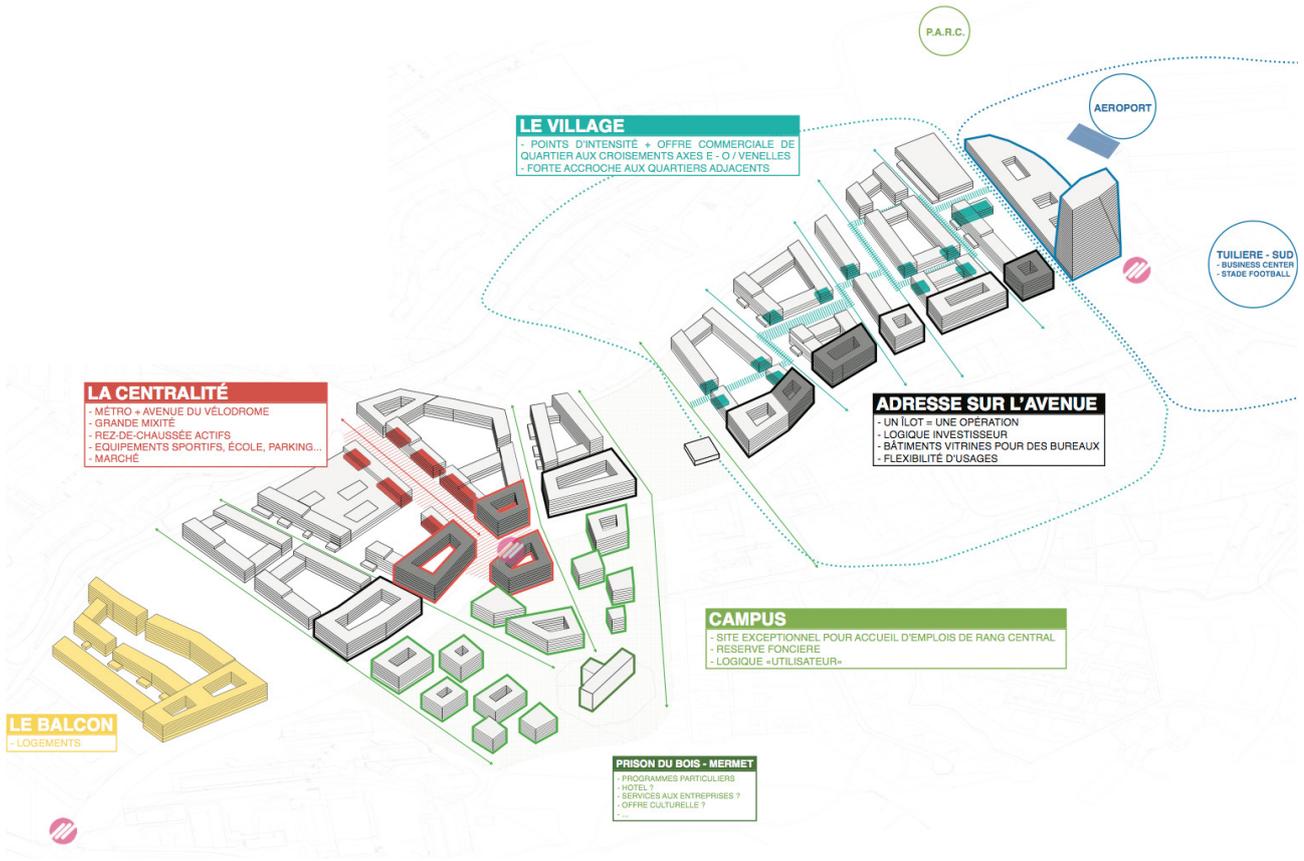
La densité visée sur l'écoquartier est suffisamment importante pour qu'il soit nécessaire de tester de manière précise la flexibilité typomorphologique qui est possible au sein des règles dimensionnelles imposées par les plans d'affectation. Une bonne connaissance des typologies bâties, et de leur résolution dans des configurations géométriques parfois complexes a permis de définir des règles urbanistiques garantissant à la fois la concrétisation de principes d'organisation spatiale à l'échelle du quartier, tout en laissant une marge de flexibilité nécessaire aux architectes pour développer des projets de qualité.

Un quartier qui intègre de manière concrète des mesures visant à promouvoir la santé publique à travers le projet urbain

Un travail spécifique a été mené avec un groupe de professionnels dont l'ambition est de promouvoir les pratiques visant la réduction des maladies chroniques liées à l'inactivité à travers l'intégration de principes spécifiques encourageant l'activité physique. Ce travail a permis de préciser concrètement des principes de répartition programmatique et d'organisation typologique des bâtiments.

Plan partiel d'affectation 1





Tests morphologiques nécessaires à la définition des règles du PPA

